

2. L'ORGUE ET LE CLAVECIN VICTIMES DE VANDALISMES, LORS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789-1799).

Par rapport au cas précédent, la situation étudiée n'est pas actuelle. Elle s'est déroulée il y a plus de deux siècles. Mais cela concerne cette fois-ci notre pays et non dans une région lointaine comme c'était le cas pour la première étude.

L'étude de cette deuxième situation montre que l'acte qui vise la musique n'est pas un phénomène isolé, exceptionnel, lointain. Si ce n'est pas non plus un fait courant, banal, de nombreux autres cas existent dans l'histoire de l'humanité, ce qui ne peut nous laisser indifférents.

Contexte historique

À la fin du XVIIIème siècle, la France connaît une révolution politique, idéologique, sociétale majeure qui marque un véritable tournant dans son histoire. Le pays change de régime politique, l'on passe d'une monarchie absolue à une république. Les Français ne sont plus de simples sujets au service du Roi, mais deviennent de véritables citoyens, libres, égaux en droits, acteurs dans les prises de décision du pays.

La musique touchée sous la Révolution française ?

Qui dit révolution dit innovations, changements, mais aussi combats, éliminations, voire destructions de tout ce qui peut rappeler le passé qu'il faut anéantir de façon définitive.

L'on ne bâtit pas un monde totalement nouveau sans au préalable détruire ce qui précède.

Tout y passe : opposants politiques au nouveau régime, idées, écrits, ouvrages, mais aussi biens mobiliers, édifices architecturaux (monuments, églises...) ...

Dans ce processus de destruction, l'art et notamment la musique ne sont pas épargnés. Ce sont essentiellement deux instruments qui deviennent la cible des Révolutionnaires.

- L'orgue qui est l'instrument de la religion catholique.
- Le clavecin qui est l'instrument de la noblesse.

Ces deux instruments étant les symboles de l'Ancien régime (les clercs et les nobles faisant partie des catégories privilégiées), il faut les combattre jusqu'à les détruire.



La destruction des instruments : progrès de la Révolution ou barbarie ?

Tous les Révolutionnaires n'approuvent pas unanimement le processus de destruction des instruments. Certains qualifient même ces actes de « barbares », « d'arriérés », actes qui s'éloigneraient de l'idéal révolutionnaire au lieu de l'atteindre.

- Ceux qui vandalisent seraient animés par la passion, la haine et non par la raison. Rappelons que les Révolutionnaires combattent avant tout l'obscurantisme, le fanatisme qui animeraient selon eux les acteurs de l'Ancien régime (les rois, les religieux...). En prenant pour cible les instruments, ils iraient ainsi à l'encontre de leurs principes.
- Les vandales commettent la grave erreur de réduire les instruments uniquement à leur lien à l'Ancien régime.

Comme leur nom l'indique, ce sont avant tout des instruments de musique, c'est-à-dire des objets destinés à produire de belles sonorités qui charment les oreilles de ceux qui les écoutent.

Plus encore, ceux-ci sont les témoignages de tout un savoir-faire artisanal qui ne peut que susciter l'admiration. Ce sont parfois de véritables chefs-d'œuvre artistiques.

S'en prendre aux instruments ne peut donc se résumer au principe révolutionnaire, celui d'abolir l'Ancien Régime, au profit de la République et de ses idéaux. C'est au contraire tout un ensemble d'éléments qui disparaît avec ces actes de destruction, ce qui ne peut être approuvé par tous.



Les instruments sauvés de la Révolution française

Si de nombreux instruments ont été victimes de dégradations et de destructions, d'autres ont pu par miracle être préservés, et ce, grâce à l'habileté de certains musiciens...

- ➔ Les organistes ne cherchent pas à émettre de belles sonorités pour apaiser les tensions des vandales, solution qui serait vaine.
- ➔ Balbastre, comme plusieurs de ses confrères, trouve une solution efficace :
 - ☞ Il interprète plusieurs airs révolutionnaires (la Marseillaise, « Ah, ça ira » ...), ce qui suffit à sauver ses instruments. Les révolutionnaires, pourtant déterminés, renoncent à leur entreprise de destruction à l'écoute de ces musiques.
- ➔ Par la suite, les Révolutionnaires ont trouvé dans l'orgue, un moyen pour accompagner leurs grandes cérémonies républicaines.



2. L'..... ET LE VICTIMES DE VANDALISMES, LORS DE LA (.....-.....).

Par rapport au cas précédent, la situation étudiée n'est pas actuelle. Elle s'est déroulée il y a plus de deux siècles. Mais cela concerne cette fois-ci notre pays et non dans une région lointaine comme c'était le cas pour la première étude.

L'étude de cette deuxième situation montre que l'acte qui vise la musique n'est pas un phénomène isolé, exceptionnel, lointain. Si ce n'est pas non plus un fait courant, banal, de nombreux autres cas existent dans l'histoire de l'humanité, ce qui ne peut nous laisser indifférents.

À la fin du XVIIIème siècle, la France connaît une révolution politique, idéologique, sociétale majeure qui marque un véritable tournant dans son histoire. Le pays change de, l'on passe d'une à une Les Français ne sont plus de simples au service du Roi, mais deviennent de véritables, libres, égaux en droits, acteurs dans les prises de décision du pays.

La touchée sous la Révolution française ?

Qui dit révolution dit, changements, mais aussi combats,, voire destructions de tout ce qui peut rappeler le qu'il faut anéantir de façon définitive.

L'on ne bâtit pas un monde totalement nouveau sans au préalable ce qui précède.

Tout y passe : opposants politiques au nouveau régime, idées, écrits, ouvrages, mais aussi biens mobiliers, édifices architecturaux (monuments, églises...) ...

Dans ce processus de destruction, l'..... et notamment la ne sont pas épargnés. Ce sont essentiellement qui deviennent la cible des Révolutionnaires.

- L'..... qui est l'instrument de la
- Le qui est l'instrument de la

Ces deux instruments étant les symboles de l'..... (les clercs et les nobles faisant partie des catégories), il faut les combattre jusqu'à les détruire.



La destruction des instruments : de la Révolution ou ?
Tous les Révolutionnaires n'..... pas unanimement le processus de destruction des instruments. Certains qualifient même ces actes de « barbares », « d'arriérés », actes qui s'..... de l'..... révolutionnaire au lieu de l'atteindre.

- Ceux qui vandalisent seraient animés par la, la et non par la Rappelons que les Révolutionnaires combattent avant tout l'obscurantisme, le fanatisme qui animeraient selon eux les acteurs de l'Ancien régime (les rois, les religieux...). En prenant pour cible les instruments, ils iraient ainsi à l'encontre de leurs principes.
- Les vandales commettent la grave erreur de les instruments uniquement à leur lien à l'Ancien régime. Comme leur nom l'indique, ce sont avant tout des c'est-à-dire des objets destinés à produire de belles sonorités qui charment les oreilles de ceux qui les écoutent. Plus encore, ceux-ci sont les témoignages de tout un qui ne peut que susciter l'admiration. Ce sont parfois de véritables chefs-d'œuvre artistiques. S'en prendre aux instruments ne peut donc se résumer au principe révolutionnaire, celui d'abolir l'Ancien Régime, au profit de la République et de ses idéaux. C'est au contraire tout un ensemble d'éléments qui disparaît avec ces actes de destruction, ce qui ne peut être approuvé par tous.



Les instruments de la Révolution française

Si de nombreux instruments ont été victimes de dégradations et de destructions, d'autres ont pu par miracle être, et ce, grâce à l'habileté de certains musiciens...

- ➔ Les organistes ne cherchent pas à émettre de belles sonorités pour apaiser les tensions des vandales, solution qui serait vaine.
- ➔ Balbastre, comme plusieurs de ses confrères, trouve une solution efficace :
 - ☞ Il (la, « » ..), ce qui suffit à ses instruments. Les révolutionnaires, pourtant déterminés, renoncent à leur entreprise de destruction à l'écoute de ces musiques.



- ➔ Par la suite, les Révolutionnaires ont trouvé dans l'orgue, un moyen pour leurs

